

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 9 mars 2012 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Colette Henriet, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Dominique Rieffel, Céline Gayet, Jean-Luc Royer, Marie-jo Vergon Trivaudet, Daniel Moine, Michel Hummel, Philippe Tisserand, Michel Hummel.

Absents excusés : Jean-François Bertin, Jean-Paul Maujean procuration à Bernard Vougnon, Claude CRANCE procuration à Colette Henriet.

Secrétaire de séance : Jean-Luc Guillaume.

Informations

* Elections

Présidentielles les 22 avril et 6 mai, législatives les 10 et 17 juin.

Il est possible de donner procuration à un électeur inscrit dans la même commune, démarche à faire à la gendarmerie de Recologne ou Ecole-Valentin.

Une cérémonie citoyenne avec le Maire sera organisée pour les nouveaux électeurs le 6 avril à 18 h 30.

* Litige terrain face à la mairie

Le service juridique de Groupama représentant la commune a rencontré M. Millet pour le litige concernant la position de son mur de clôture. M. Millet a signé un engagement de session du terrain. Le projet est à signer chez le Notaire.

* Rencontre avec les élus de Pelousey

Pelousey propose une rencontre sur l'utilisation d'une épandeuse à émulsion et la conduite de chantiers en commun avec des moyens en personnel très inférieur pour Chaucenne.

* Prochaine réunion chantier mairie

Une réunion se tiendra le vendredi 16 mars 2012 à 14 h 00 avec le CAUE pour poursuivre l'approche de ce chantier.

* POS

La prochaine réunion aura lieu le 23 mars 2012 à 9 h 30 en mairie.

* Station de pompage

La pompe N°1 (la plus puissante) a été réparée (membrane défectueuse).

* Frais de scolarisation des enfants à Besançon

Par souci de clarté, les familles souhaitant inscrire leurs enfants dans des établissements scolaires de Besançon seront invités à se présenter à la mairie de leur domicile pour obtenir l'accord de la commune et la prise en charge des frais y afférent.

Rappel des tarifs de Besançon pour les communes :

2011-2012 : 1313 € pour un élève de maternelle

598 € pour un élève de primaire.
2012-2013 : 1443 € pour un élève de maternelle
648 € pour un élève de primaire.

*** Ligne LGV**

Un point de mesure de bruit est installé à Jérigo pour comparaison avec l'étude faite initialement. A l'initiative du Maire de Ruffey un contact à été pris avec les autres Maires des communes riveraines à la LGV, il s'avère que le bornage foncier fait par le Cabinet Axys est en partie faux. Le Cabinet Axys reconnaît des erreurs et propose un devis de 33 000 € pour rectification. Le collectif d'élus de la basse vallée de l'Ognon va être consulté pour faire remonter ce problème en préfecture.

*** Arrêt de travail de l'employé communal**

Dominique Tisserand en arrêt de travail est à nouveau prolongé de 4 semaines. Un dossier de prise en charge 'longue maladie' a été fait. Le contrat de M. Piguet sera prolongé.

*** Chantier église**

Intervention mercredi d'une nacelle pour le reprise de l'étanchéité du clocher. Les abat-sons déposés seront remis semaine prochaine. Les travaux de raccordement aux eaux pluviales sont prévus à compter du 19 mars 2012.

*** Parc du Saucey**

Les panneaux ont été arrachés, Michel Hummel et Jean-Luc Royer prennent en charge leur remplacement.

*** Parc de la Lanterne**

Un problème d'accès 'personnes à mobilité réduite' se pose : la pente est de 7% au lieu de 5%, une dérogation est à demander.

Suite à l'engagement de M. Millet, le géomètre à été contacté.

*** ONF**

Une vente de bois a eu lieu le 2 mars 2012 à Rougemont. Il s'agissait d'un lot de 12 m³ de bois divers avec un prix de retrait de 370 €. La meilleure offre étant à 303 €, le lot n'a pas été vendu. Un chêne situé à proximité de l'atelier communal est à abattre. Le devis d'abattage et élagage est de 570 € le volume de bois est estimé à 5 stères. Un lot sera réalisé avec d'autre bois et sera proposé à la vente (sous pli cacheté avec un prix de retrait).

*** Compte administratif**

Le Maire présente le compte administratif 2011.

L'excédent cumulé est de 254 491 €.

Aucun emprunt n'a été contacté sur cet exercice, l'endettement reste faible et à des taux d'emprunts raisonnables. Pour la première fois l'année 2011 à été légèrement bénéficiaire pour la halte-garderie. Les ventes de bois ont été relativement importantes (43 000 €)

Délibération :

Après lecture le Conseil Municipal constate la conformité du compte de gestion de Monsieur le Trésorier avec le compte administratif 2011 du budget principal qui se décompose comme suit :

	Dépenses	Recettes	Report exercice précédent	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	188 364.69	339 681.53	115 823.82	267 140.66
Section d'investissement	184 055.66	238 806	32 462.04	87 212.38
TOTAL CUMULE	372 420.35	578 487.53	148 285.86	354 353.04

Excédent cumulé : 354353.04 moins reste à réaliser 99461 soit 254891.46

Vote pour à l'unanimité.

*** Autre délibération**

Entériner le protocole d'accord réalisé par Groupama entre M. Millet et la commune.

Achat du terrain à la commune pour 3600 € frais compris.

Vote pour à l'unanimité.

*** Orientations budgétaires pour 2012**

Produit de la vente de bois inférieur à 2011 :

Lot de chêne proposé à Pouilley-les-Vignes pour 6 700 €, les frais de garderie sur les ventes 2011 s'élèvent à 5 282 €, des travaux en forêt sont prévus pour 6082 €.

Evolution des bases d'impôts : taxe d'habitation + 3,9%, foncier bâti + 5,7%, foncier non bâti + 1,76%.

L'effort fiscal est en régression : 1,06 en 2009, 1,04 en 2010, 0,88 en 2011. Le potentiel fiscal est 2 fois moins important que la moyenne des communes aux alentours.

Subvention de l'Etat en baisse.

Evocation des travaux à envisager :

Pont du Chemin des prés et pont de Jérigo dont les tabliers sont à revoir.

Mise aux normes de bâtiments communaux et travaux prioritaires sur la salle polyvalente, montage du dossier sur la réfection de la mairie.

*** Demande des employés communaux**

Les employés communaux demandent la mise en place d'un régime indemnitaire (le législateur donne le droit à l'administrateur d'octroyer des primes).